

Besoins en semences fourragères

Inventaire dans le sud Aveyron et projet de gestion collective

Par Magali Laporte (mission ITAB)



Vesce commune.

Des besoins importants en semences adaptées

Les besoins en semences des éleveurs de l'AVEM concernent surtout les céréales (orge, avoine, méteil), la vesce, la luzerne, le sainfoin et le dactyle. Une demande plus restreinte concerne aussi le trèfle, le ray grass anglais et la fétuque élevée.

Douze fermes sont prêtes à dédier

Dans le cadre du projet Divèrba, et face à la volonté des éleveurs de l'AVEM¹ de produire et de multiplier des semences adaptées à leur contexte local, la mise en place d'une « Maison de la semence du sud Aveyron » est envisagée. Une telle structure au niveau local permettrait la gestion des semences de fourragères, de céréales mais aussi de cultures dérobées. Afin de faire un état des lieux à l'échelle de l'AVEM, une évaluation du besoin et de l'offre existante en semences a été effectuée au moyen d'entretiens et d'échanges avec les éleveurs. De plus, les savoir-faire existants autour de la production de semences ont pu être mutualisés.

¹ Association Vétérinaire des Eleveurs du Millavois

de la surface à une production collective de semences fourragères, soit 19 hectares supplémentaires. Compte-tenu des besoins, ces capacités de production sont cependant insuffisantes, tant en volume qu'en diversité (voir tableau). De plus, les petites fermes qui n'atteignent pas l'autonomie alimentaire ne peuvent que rarement consacrer une récolte à la production grainière.

Nécessité de mutualiser les pratiques

La pratique de production de semences paysannes² de fourragères et de céréales est déjà bien implantée au niveau de l'AVEM : un savoir-faire est déjà bien présent.

Mais celui-ci demande à être mutualisé si ces éleveurs souhaitent passer d'une production grainière limitée à quelques fermes à une échelle supérieure qu'est celle du groupe.

De ce fait, les savoir-faire existants ont été mis en commun. Des essais et des actions de formations autour des graminées porte-graine seraient nécessaires pour développer et améliorer la qualité de ces semences produites.

Des contraintes techniques mais une bonne complémentarité des productions grainière et fourragère

Chaque espèce a ses caractéristiques propres pour la récolte, le tri, le séchage et la conservation qui rendent la production de semences plus ou moins difficile. Il apparaît que dans certains cas, l'absence d'une moissonneuse batteuse disponible le jour souhaité peut entraîner la perte de la récolte (précipitations, excès de maturité des graines qui tombent

² Semences paysannes : semences sélectionnées et multipliées par les agriculteurs sur leurs fermes. Elles sont adaptées au système cultural et aux conditions agroécologiques dans lesquelles elles évoluent à chaque cycle.

Quelques résultats issus de l'enquête

79 % des fermes de l'AVEM (103 élevages) intéressées par une Maison de la semence.

60 % de ceux qui ont montré leur manque d'intérêt n'ont pas de terres cultivées.

55 % des fermes sont certifiées AB.

31 % des éleveurs intéressés produisent des semences de luzerne ou de sainfoin destinées à l'auto-consommation.

Tableau 1 – Besoins exprimés en semences fourragères et disponibilités potentielles (janvier 2010, données collectées sur 27 fermes)

Semences fourragères	Besoins exprimés		Disponibilités
	Quantité (kg)	Surface (ha)	Quantité (kg)
luzerne	2415	109	600
sainfoin	3430	79	480
trèfle violet	47	30	0
trèfle blanc	493	47	0
ray grass anglais	447	48	0
dactyle	647	135	0
fétuque élevée	130	17	0



Sainfoin simple.

Le projet Divèrba

Divèrba vise à développer, dans le cadre d'une sélection participative, des semences de mélanges complexes d'espèces fourragères locales (voir Alter-Agri n°92).

Ce projet est issu d'un partenariat entre l'INRA de Toulouse et l'AVEM (Association Vétérinaire des Éleveurs du Millavois), avec la collaboration de l'ITAB et du Réseau Semences Paysannes. Il est financé par le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

L'AVEM regroupe 130 fermes autour de vétérinaires qui assurent un suivi en préventif des troupeaux. L'AVEM couvre une grande diversité de milieux : les causses, le Lézou, les alentours de Saint Affrique et de Millau. Plus d'une moitié des adhérents sont des producteurs de lait de Brebis AB destiné à la transformation en Roquefort.

au sol, verse). Prévenir les risques sanitaires est également considéré comme un aspect majeur à maîtriser pour pouvoir bénéficier de semences saines.

D'un point de vue économique, la non spécialisation de la parcelle à la production grainière limite la prise de risque pour le producteur. Dans le cas de la luzerne, les producteurs ont un grand nombre de savoirs et techniques pour réussir la production grainière.

En ne moissonnant que des parcelles de 4 ou 5 ans, et toujours une seconde coupe, les producteurs sélectionnent les pieds les plus pérennes. La première coupe continue à être fauchée pour alimenter le stock fourrager. En seconde coupe, la floraison est plus homogène et retardée à l'époque d'activité optimale des pollinisateurs. Les pieds, plus courts et moins versés, gênent moins les pollinisateurs pour accéder aux tiges fructifères. Les

adventices ne sont plus un problème pour la moisson de la graine, et cela permet de récolter une luzerne associée avec des graminées (comme le dactyle notamment). Une sélection naturelle des pieds les plus résistants à la sécheresse est ainsi effectuée. La cuscute, plante parasite de la famille des Convolvulacées, représente le risque majeur non maîtrisé sur luzerne. Le choix d'un champ sans cuscute pour la récolte grainière reste le plus prudent. Les règles, de ce point de vue, doivent encore être convenues collectivement.

Vers une maison de la semence ?

La production grainière est extrêmement variable d'une année sur l'autre puisque la production de semences est fortement tributaire des précipitations et de la pollinisation. De plus, les pertes peuvent être totales lors de la récolte ou du séchage des graines si ces opéra-

tions ne sont pas réalisées avec soin. La répartition de la production sur tout le territoire chez de nombreux producteurs permettrait de limiter ces risques.

Pour que les semences puissent être gérées collectivement, la production grainière pourrait être répartie entre les producteurs de l'AVEM pouvant consacrer une part de leur surface à cette activité. Ceci présente plusieurs atouts d'un point de vue social comme technique. Chaque producteur serait ainsi intégré dans un réseau organisé d'échanges des semences et des savoir-faire. Il prend conscience des contraintes et des aléas de la production de porte-graine. La faible surface dédiée à la production grainière dans chaque ferme permettrait de faire circuler des semences issues de différents milieux qui peuvent ainsi évoluer in situ, facteur essentiel pour maintenir la diversité et la variabilité des variétés ainsi conservées.

Une Maison de la semence³ du sud Aveyron, dans un cadre réglementaire en évolution, pourrait coordonner et officialiser ces échanges informels de semences (réalisés actuellement dans le cadre du programme de recherche Divèrba), améliorer la sélection et la conservation des variétés utilisées, tout en favorisant les transferts de savoir-faire et accroître la biodiversité cultivée.

³ Maison de la semence : entité juridique ancrée à un territoire, à laquelle un producteur intéressé peut adhérer. Les semences appartiennent à la maison de la semence et sont mise à disposition uniquement de ses adhérents, sans transfert de propriété.



Luzerne.